# DICTIONNAIRE DE LA GÉRONTOLOGIE SOCIALE

#### ONT COLLABORÉ À CE DICTIONNAIRE

Amandine Bacou
Michel Billé
Florence Connangle
Sylvain Connangle
Anne-Marie Couet
Raymonde Feillet
Briak Fruchard
Bernard Hervy
Bernard Laborel
Yannis Lardière
Denis L'Huillier
Michel Paquet
Michel Personne
Martine de Queiroz

Jean-Luc Schaff

### Coordonné par

#### Richard Vercauteren

# DICTIONNAIRE DE LA GÉRONTOLOGIE SOCIALE

Vieillissement et vieillesse



Remerciements à Olivier Létang, documentaliste au CLEIRPPA, pour avoir contribué à l'échange sur la forme de l'ouvrage.

Tous les auteurs figurent dans la partie « Présentation des auteurs du dictionnaire » en fin d'ouvrage. Ils peuvent être contactés par courriel aux éditions érès : eres@editions-eres.com.

#### Conception de la couverture : Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012 CF - ISBN PDF : 978-2-7492-3060-3 Première édition © Éditions érès 2010 33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

## Table des matières

Préambule Utiliser un outil de travail évolutif	
Glossaire des sigles les plus utilisés	
AAA (activités associant l'animal), 17 Abus, 17 Accompagnement, 17 Accréditation, certification, 20 Accueil, 20 Accueil (loi du 10 juillet 1989), 21 Accueil de jour (AJ), 21 Accueil familial, 21 Accueil temporaire, accueil de jour, accueil de nuit, 22 Action sociale, 22 Activité des personnes âgées, 23 Admission, 23 Âge, 23 Âge intermédiaire, 24 Agevillage, 24 Age Platform Europe (ape), 24 AGGIR (Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources), 24 Âgisme, 25 Aidants, Aidants naturels, Famille, Voisinage, 25	Aide à domicile (aides), 27 Aide à domicile (personnels et aidants naturels), 27 Aide aux aidants, 28 Aide-soignant, 28 Aîné, 28 Alimentation, 29 Alzheimer (Maladie d'), 30 AMP (Aide médico-psychologique), 30 Ancien, 31 ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux), 31 Angelique (Application nationale pour guider une évaluation labellisée interne de la qualité pour les usagers des établissements), 32 Animal de compagnie, 32 Animateur, 32 Animation (charte), 33 Animation (bilan annuel), 34
Aidants culturels, 26 Aides, 27	Animation (projet), 34 Animation sociale, 35

Animation thérapeutique, 35

APA (Allocation personnalisée
d'autonomie), 35

ARS (Agence régionale de la santé), 36

Assemblage (réseau), 37

Assistant de soin en gérontologie, 37

Assistant des services sociaux (assistante sociale), 37

Ataliana 27

Ateliers, 37 Attentes, 38

Autonomie, Dépendance, Handicap, 38 Atoutage (Belgique) Réseau

interassociatif-générations solidaires, 39

AVS (Auxiliaire de vie sociale)

ADVF (Agent de vie familiale, mention complémentaire « aide aux personnes »), 40

Auxiliaire en gérontologie, 40

Baluchonnage, 41 Béguinage, 41

Bénévoles et bénévolat, 42

Besoin (s), 44 Bientraitance, 45

Bienveillance, 46

Bilans (concept de), 46

Bilan d'anticipation, 48 Bilan de transmission, 49

Bilan de vie, 50

Bilan existentiel, 50

Braun Théo, 51

Broussy Luc, 51

CAFDES-CAFDESI, 52

Café des âges, 52

Catégorisation, 52 Cathala Laurent, 53

Caussanel Georges, 53

Cantou, 53 CCAS et CIAS, 54

Chambre, 55

Charte, 55

Charte des droits et des libertés de la personne accueillie (Arrêté du 8 septembre 2003), 55

Charte des droits et des libertés de la personne âgée dépendante, 55

Charte de l'animation et des animateurs en gérontologie, 56

Charte des usagers, 56

CLEIRPPA (Centre de liaison, d'études, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées), 56

Cicéron Marcus Tullius, 56

Club du Troisième Âge, 57

clic (Centre local d'information et de coordination gérontologique), 57

Client. 58

CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), 59

Codaccioni Colette, 60

Collaboration, 60

Communication, 60

Communication au sein des équipes en structures [équipe (place des différents acteurs dans l'équipe et communication)], 61

Comportement du personnel devant la mort de la personne âgée, 61

Conseil de la vie sociale (cvs), 61

Continuité identitaire, 61

Continuum, 62

Convention tripartite, 62

Coopérations, 63

Coordination, 63

Corps, 64 Culture, 65

Culture gérontologique, 65

Décentralisation, 67 Demande, 68 Démographie, 69
Déontologie, 69
Dépendance, 70
Désir, 70
Désorientation sociale, 70
Directeur d'établissement (Maison de retraite, EHPAD), 71
Domicile, 76
Domicile (concept), 76

Économie de la vieillesse, 79 EGPE (École des grands-parents européens), 79

Dorlhac Hélène, 78

EHESP (École des hautes études en santé publique), 79

EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), 79

**EHPA**, 80

Enquêtes de compétences, 80 Enquêtes de satisfaction, 81

ENSP, 81

Environnement, 81

Équipe, 82

Équipe (place des différents acteurs dans l'équipe et communication), 89

Ergothérapeute, 96 Espérance de vie, 97 Estime de soi, 97 Établissement, 98 Éthique, 98

Évaluation (de la qualité de vie), 99

Falco Hubert, 103
Familles, 103
Famille d'accueil, 105
Fin de vie, 105
Flamboyance (Mouvement de la), 107

FIAMBOYANCE (Mouvement de la), 107
FNG (Fondation nationale de gérontologie),
107

Forette Françoise, 107

Fontaine Anne, 107

Formation, Formation par alternance (enjeux, responsabilité, utilité...), 107

Foyer-logement, 108

Fragilité, Fragilisation, Personne fragile, Vulnérabilité, Personne vulnérable, 109 Franceschi Joseph. 112

GAG (Groupement des animateurs en gérontologie), 113

Génération, 113

Générations et cultures (association), 114

Géographie de la vieillesse et du

vieillissement, 114

Gériatre, 115 Gériatrie, 115

Gérontagogie, 116

Gérontologie, 116

Gérontologie clinique, 117

Gérontologie sociale, 117 Gérontologue, 117

Gérontopraticien, 118

Géronto-psychologue, 118 Gestionnaire de cas, 118

GIR (Groupe Iso-Ressource), 119

Glissement (syndrome de), 119

GMP (GIR moyen pondéré), 119

Gouvernance, 120 Grand-âge, 121

Grandparenfant (association), 121

Guillet Pierre, 121

Guinchard-Kunstler Paulette, 122

Habitat, habitat de la personne âgée (approche générale), 123 Habitat (historique), 123 Habitat de la personne âgée

(caractéristiques), 125 Habitat de la personne âgée

(problématiques), 125

Habitat de la personne âgée (types), 126

Loi n° 75-535 du 30 iuin 1975 relative aux Habitats intergénérationnels, 127 institutions sociales et médico-sociales. Handicap, 127 148 Hébergement, 130 Loi de 2005, 149 Hébergement temporaire, 130 Loisirs, 149 Hébert Réjean, 131 Longévité, 149 Henrard Jean-Claude . 131 Lumière blanche (festival), 149 Histoire de la gérontologie, 132 Hospices, 134 MAIA (Maison pour l'autonomie et Hippocrate, 135 l'intégration des malades d'Alzheimer). 150 Hugonot Robert, 135 Maintien à domicile, 152 Identité, 136 MAPAD (Maison d'accueil pour personnes Images de la vieillesse, 137 âgées dépendantes), 154 Individu, Individualisation, 139 MARPA (Maison d'accueil rurale pour INM (Institut du Nouveau Monde, Québec). personnes âgées), 154 139 Maison de retraite, 154 Institutions, 139 MDPH (Maisons départementales des Institutionnalisme, Institutionnalisation, 140 personnes handicapées), 155 Intégration, 140 Malki Mohamed, 157 Intergénération, 140 Maltraitance, 157 Intergeneration.be (site), 143 Management, Management pluridisciplinaire, 158 Interprofessionnalité, 143 Management (place des directeurs), 163 Isolement, 143 Mathusalem (personnage biblique), 164 Médecin coordonnateur, 164 JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la Médecin traitant, 165 vie), 144 Médico-social, 166 Journée européenne de la solidarité et de Mémoire, 167 la coopération entre les générations, 144 Microprojets, 167 Migration, 167 Kuntzmann Francis, 144 Ministres et secrétaires d'État. 168 Minois Georges, 168 Laroque Geneviève, 145 Missions, 169 Laroque Pierre . 145 Modes de vie. 169 Lenoir René, 145 Mort, 169 Léonetti (loi), 146 Mort annoncée (concept), 170 Létard Valérie, 146 Mortalité et taux de mortalité, 172 Lien social, 146 Moulias Robert, 172 Lit. 147

Négligence (concept), 173

Normes, 174

Logement, 148

Loi du 2 janvier 2002, 148

Objectifs (méthodologie), 175 Observatoire de l'âgisme, 175 Organisation du travail en établissement (sens du travail), 175

Panthères grises (Association loi de 1901), 178

Partenariat (réseau de partenaires), 178 Participation et stimulation, 178

Parkinson, 179

Passage (en établissement), 179 PATHOS (grille d'évaluation), 181

Pension, 181

Personne, Personnalisation, 181

Personne âgée, 182 Personne fragile, 182 Philibert Michel, 182

Personne vulnérable, 182

Placement, 182

Plaisir, 182

Plan Alzheimer (2008-2012), 183

Pluridisciplinarité, 183

PASA (Pôle d'activité et de soins adaptés), 184

Politiques de la vieillesse en France, 184 Pratiques gérontologiques (collection), 187

Prendre en considération, 187

Prendre soin, 187 Préretraite, 187

Prise en charge, 187 Projet(s) (concept), 188

Projet d'animation, 190

Projet culturel, 190

Projet d'établissement, 191

Projet institutionnel, 191

Projet de soin, 192

Projet de vie, ou Projet institutionnel de vie, ou Projet de vie institutionnelle, 193

Projet de vie, ou Projet institutionnel de vie, ou Projet de vie institutionnelle (méthodologie), 194 Projet de la personne, Projet personnalisé (concept et origine de la personnalisation en gérontologie), 196

Projet personnel, Projet personnalisé : éléments de construction. 198

Protection, 206

Protocoles, 206

Proximologie, 207

PSI (Plan de soins informatisé), 207

Psychologie de la vieillesse (ou de la personne âgée), 208

Qualifications, Nouvelles qualifications, 209

Qualité, Qualité globale, 210

Qualité (critères de), 211

Qualité de vie, 212

Quatrième âge, 212

RAI (Résident Assessment Instrument traduit par « Méthode d'évaluation du résident »), 213

Rapports ministériels, 213

Recherche en gérontologie sociale, 214

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, 214

Référent, 216

Régimes de retraite, 216

Relation d'aide, 217

Religion, 218

Renoncement, 218

Repas, 220

Représentations, 220

Résident (Résidant), 221 Retraite(s), 221

Retraité, 222

Revues et périodiques représentatifs, 222

Rôles sociaux, 224 Rupture(s), 226

Schémas gérontologiques départementaux, 227

Segmentation des âges, 228 Sens du travail en gérontologie, 229 Sexualité (vie affective), 229 Secret professionnel, 231 SMAF (Système de mesure de l'autonomie	Travail (des plus de 60 ans), 239 Travail de deuil, 240 Travail de trépas, 241 Travail du vieillir, 242 Travail en équipe, 242
fonctionnelle), 231 Social, 231	Troisième âge, 242
Soignant, 232 Soin, 232 Solidarité, 232 Solitude, 232 Solitude écologique, 233 Solitude économique, 233	UHR (Unités d'hébergement renforcées), 243 Usager (définition), 243 Usager (charte), 244 Université du troisième âge, 245
Solitude existentielle, 234 Soutien (à domicile), 234 Spiritualité, 234 Statistiques, 235	Vautrin Catherine, 246 Vellas Pierre, 246 Vie sociale, 246 Vie culturelle, 246
Temps, 237 Termes couramment utilisés pour catégoriser la vieillesse, 237 Terminologie différentielle, 237 Territoire(s), 238 Traçabilité, 239 Transmissions, 239	Vieillesse, 247 Vieillissement, 248 Vieux, 248 Vieillard, 249 VisAges (festival), 249 Volontariat, 249 Vulnérabilité, Personne vulnérable, 249
Index synthétique des correspondances thématiques	
Index thématique des auteurs	
Présentation des auteurs du dictionnaire	271

# Préambule Utiliser un outil de travail évolutif

#### En guête d'une définition de la gérontologie sociale

Bâtir un dictionnaire sur la locution « gérontologie sociale » demande préalablement de définir ce qu'est la gérontologie sociale, ou du moins d'en tenter une explication. La question de la définition de la gérontologie sociale, ou plutôt de ses limites, a donc été l'une des interrogations majeures des auteurs. En fait cette définition n'existe pas : les contours se sont dessinés au fur et à mesure de l'avancée de l'ouvrage.

Sur le fond, la gérontologie sociale comme science du vieillissement, s'intéresse aux origines et aux conséquences des modifications liées à l'avancée en âge, impliquant des comportements d'adaptation de l'être à la société et de la société à la personne. La gérontologie sociale n'est donc pas directement concernée par les modifications biologiques, sauf quand celles-ci impliquent des répercussions sur la place de la personne dans la société. Si les aspects biologiques doivent être compris, ils ne sont donc pas étudiés comme tels.

Sous cet aspect, la gérontologie sociale propose une approche spécifique de l'être social dans son environnement. En effet, si la personne change, son environnement n'est pas exempt, lui aussi, de métamorphoses, ou sans aller jusque-là, de turbulences.

Toute la complexité de la gérontologie sociale s'exprime dans la convergence entre le social, le psychologique et le biologique (pour ne parler que de ces trois dimensions). Pour autant, doit-on s'arrêter au seul constat de cette convergence ou s'interroger sur ce qu'implique une telle confluence d'apports? C'est l'option choisie par ce dictionnaire qui ne se limite pas à des « définitions », mais interroge l'ensemble des acteurs impliqués par le sujet âgé. Ainsi trouvera-t-on des ouvertures de débat autour des systèmes managériaux, spécifiques au champ de la gérontologie sociale, avec, en exergue, l'organisation du travail dans les structures (établissements comme maintien à domicile).

La multiplicité des approches de la gérontologie sociale nous a donc convaincus que nulle définition n'en était possible, mais que nous avions affaire à un véritable champ que couvre l'ensemble du dictionnaire ; la notion d'outil de travail s'est de ce fait imposée. Par manque de consensus, notre ouvrage a donc pris à sa charge d'éclairer les limites de la discipline

gérontologique. Le savoir collectif des auteurs sur ce point a joué un rôle important, car s'il ne pouvait être que lacunaire, il permettait cependant d'effectuer des croisements bénéfiques aux lecteurs.

Discipline récente, la gérontologie sociale n'échappe pas non plus à l'apparition d'un vocabulaire en pleine construction, ce que nous abordons dans les « néoconcepts ». Certains d'entre eux se situant parfois à la limite du champ de la gérontologie sociale, nous nous devions soit de les aborder en considérant que la gérontologie sociale est organisée à partir de frontières fluctuantes, soit de les éliminer. C'est cette seconde option que nous avons choisie dans de très nombreux cas. Si des néoconcepts, comme la proximologie, sont évoqués alors qu'ils ne dépasseront peut-être pas les limites d'une mode, c'est en raison d'une sensibilité plus personnelle que vraiment défendable. Nous avons choisis de faire un tri à partir d'une apparition plus ou moins fréquente dans le domaine de la gérontologie en songeant que si, demain, l'histoire ne leur laissait plus de place, il serait temps de les supprimer dans de futures éditions.

Plus complexe est le sort à donner à des « néoconcepts » créant une actualité qui « parle » à un large public, comme la bientraitance. Officialiser ce terme dans un dictionnaire équivaut de fait à lui donner une définition... qui n'existe pas. Force est de reconnaître que la gérontologie sociale est friande d'une terminologie « qui parle » avant de pouvoir faire l'objet d'une définition. Dans ce cas, nous avons préféré ouvrir des débats plutôt que donner des définitions trop précises, voire dogmatiques.

Ce dictionnaire s'inscrit de ce fait dans un chantier permanent, demandant un suivi dans le temps, comme c'est le cas pour tous les outils qui s'adaptent dans la durée à ce qu'on leur demande

#### Mettre à disposition un outil de travail

Ce dictionnaire est principalement un ouvrage collectif. Il a demandé la participation active de plusieurs auteurs dans le champ bien spécifique de la gérontologie sociale, lui-même peu homogène, pris entre de multiples disciplines qui ne coopèrent pas toujours spontanément : psychologie, sociologie, philosophie, économie, démographie, droit, médecine, pour ne citer que celles-ci. En cela, il est susceptible de devenir un manuel de référence. Sa construction a suscité beaucoup d'interrogations : qui peut être intéressé par un tel ouvrage ? Où se limite la gérontologie sociale ? Quels sont les différents acteurs ? Devonsnous faire des synthèses ou développer les concepts ? S'agit-il vraiment d'un dictionnaire ? Devons-nous y joindre des noms de personnes ? Le réseau de rédacteurs est-il pertinent ? Est-ce un simple document de travail ? Les entrées sont-elles suffisantes, voire pertinentes ou exhaustives ? Et une grande question : la non-exhaustivité pouvait-elle être reprochée aux auteurs ?

Quand le travail a été suffisamment avancé, ce dernier questionnement fut vite balayé : il s'agissait pour nous de construire avant tout un outil de travail permettant d'accéder, par de multiples entrées, au champ de la gérontologie sociale. Cette option revêt des aspects méthodologiques autant qu'explicatifs ; de ce fait, son intérêt nous est apparu plus nettement, au-delà de tout soupçon de « manques ». En effet, en partant de nos textes, les chercheurs, les étudiants, les professionnels sauraient d'eux-mêmes finaliser leurs inten-

tions et leurs objectifs. Ce dictionnaire apparaissait bien alors comme le déclencheur, le soutien et la ligne de départ de tout travail en gérontologie pour cette population directement concernée.

## Pourquoi et comment présenter les auteurs de la gérontologie sociale et quelle bibliographie ?

Cette question a été posée tout au long de la rédaction de l'ouvrage, et cela jusqu'à l'ultime mise au point du texte. Alors que nous pensions avoir trouvé une solution en ne présentant que des auteurs saillants dans le champ de la gérontologie sociale, souvent contemporains puisque cette discipline est récente, un échange avec notre éditeur a mis en évidence le danger que pouvait revêtir ce choix. Les susceptibilités des auteurs qui ne sont pas cités sont parfois sincères et justifiées ; certains risqueraient de s'étonner de n'être qu'à peine évoqués alors que d'autres sont développés ; enfin, alors que le sens d'un dictionnaire est de rassembler, le risque était grand de se voir intenter des procès sur des intentions que nous n'avions pas.

Parallèlement, ne pas citer d'auteurs portait en soi un autre risque qui nous a paru bien plus grand que celui de les référencer : dévoyer notre dictionnaire du qualificatif d'« outil de travail » que nous lui avions attribué. En effet, en supprimant les références (nous pensons avoir fait le tour de façon assez exhaustive), nous privions de façon claire notre lectorat de la possibilité de se construire une bibliographie qu'un tel ouvrage peut prétendre aider à élaborer. De ce risque, il n'était pas question.

Une solution médiane nous est alors apparue : citer les auteurs que nous connaissions en leur attribuant une entrée thématique que nous retrouvions dans le corps du dictionnaire. De ce fait, nous donnions à ce dictionnaire la possibilité de devenir une référence bibliographique pour ceux qui avaient un travail à accomplir en gérontologie sociale.

Nous voyons un double avantage à cela : pouvoir citer ces auteurs à partir des thèmes qu'ils ont traités dans des ouvrages sans se préoccuper de leurs orientations actuelles ; limiter leur biographie au strict minimum, souvent une date de naissance, et de décès le cas échéant, afin de les situer dans l'histoire de la gérontologie sociale.

Par contre, concernant la présentation de l'ouvrage, ce choix nous a demandé d'isoler le nom des auteurs en fin d'ouvrage de telle façon qu'apparaissent clairement les thématiques qui leur sont associées. Le chercheur, l'étudiant ou le professionnel pourront aller chercher de façon ciblée, par tous les supports à leur disposition (Internet, médiathèques, bibliothèques...), les ouvrages les plus représentatifs de ces auteurs. De la sorte, nous ajoutions de la clarté à notre dictionnaire qui devenait un peu plus « thématique ». Parallèlement, ces auteurs sont pour la plupart en activité, et les citer permet de suivre l'actualité de leur recherche et leurs orientations au sein de la gérontologie sociale.

Nous avons fait le choix, sauf exception, des auteurs qui sont devenus significatifs dans la gérontologie sociale parce qu'ils ont publié au moins deux ouvrages, excluant aussi ceux qui n'ont signé que des « actes de colloques ». Il se peut que nous ayons oublié certains auteurs dont les écrits récents ne nous sont pas parvenus au moment où nous rédigions notre ouvrage, mais globalement nous revendiquons une certaine exhaustivité représentative. Convenons que la production actuelle d'ouvrages, dont nous ne nions pas l'apport

potentiel, est colossale, soit qu'ils traitent de façon directe de la gérontologie sociale, soit que, de façon parcellaire, ils la concernent sous des aspects pluridisciplinaires ; nous n'étions pas en capacité d'assurer cette veille... Nul doute qu'une nouvelle édition de notre dictionnaire pourra leur laisser une place méritée.

Suivant la suggestion de notre éditeur, nous avons cependant conservé, dans la partie « Présentation des auteurs du dictionnaire », un développement à propos des auteurs qui ont participé à sa rédaction.

En procédant de la sorte, nous avons donc résolu la question d'une bibliographie à l'issue de chaque entrée qui en aurait mérité une. Ce débat a été récurrent entre nous. S'agissant d'un dictionnaire, il était en effet difficile de justifier de la présence ou de l'absence de certains ouvrages : un tel ouvrage nécessite une bibliographie abondante, voire totalement exhaustive, ou pas de bibliographie du tout. Et si elle doit exister sous une forme éludée, sur quel critère effectuer un choix ? Sous quel prétexte tel ou tel ouvrage pouvait-il ne pas apparaître ?

Notre choix s'est donc porté sur une absence de bibliographie *stricto sensu*, la présence des auteurs en fin d'ouvrage avec les thématiques qui leur sont associées résolvant le problème.

Parmi les auteurs, peu de médecins. Cela est normal dans la mesure où nous sommes résolument dans une gérontologie *sociale*. Pour autant, nous ne les avons pas oubliés, surtout quand leurs écrits ont contribué à développer certains aspects de cette gérontologie.

## Des développements disproportionnés de mots ou de thèmes : le choix d'ouvrir des débats

Ce dictionnaire est thématique, ce qui signifie que nous avons opté pour des développements plutôt que pour des synthèses. La gérontologie sociale est avant tout une science humaine et sociale dont l'application concerne les personnes comme les structures ou la société. Par le terme « structure », il faut autant entendre aussi bien les établissements accueillant des personnes âgées que le maintien à domicile ou encore la structure familiale. La gérontologie sociale étant ainsi identifiée, voire catégorisée, il devenait évident que certains thèmes étaient plus porteurs d'implications humaines que d'autres, par exemple la communication, l'organisation ou encore la mort ou l'habitat. Ces thématiques sont à ce jour centrales dans le champ de la gérontologie sociale ; elles ont donc fait l'objet de développements quantitativement plus importants.

Un tel « déséquilibre » n'est en aucun cas l'expression de « préférences » ou de biais, mais il traduit bien le souhait de cerner avec le plus d'exactitude possible une actualité qui peut, à terme, s'avérer différente. Il n'est donc pas exclu que demain, une autre version porte ses choix éditoriaux sur des thématiques nouvelles ou en réduise certaines. Ainsi, le management est actuellement une problématique centrale dans la gérontologie sociale : la découverte de nouveaux repères ou l'usure de cette thématique peuvent, dans l'avenir, faire apparaître des développements autres.

#### Pourquoi avoir sciemment éliminé certains termes ?

Certains termes n'ont pas fait l'objet d'une définition parce que leur utilisation courante masque soit une production commerciale qui trouve sa définition dans d'autres termes (espace Snoezelen par exemple), soit une approche trop marginale dans la gérontologie sociale (comme la « validation »), ou bien encore parce qu'ils imposent des idéologies qui restent à discuter, même s'ils font la « une » des médias.

Nous ne nous avancerons pas, à propos de ces termes, sur le terrain plus que glissant d'un débat. Ce n'est pas le lieu dans un dictionnaire, mais nous serons attentifs, dans l'avenir, à voir quelle évolution ils impliquent en gérontologie sociale pour envisager leur éventuelle apparition dans nos pages. En effet, nous nous inscrivons non pas dans une opposition, mais dans une interrogation à leur égard. Ainsi, sont éliminées toutes les définitions qui débouchent sur une « méthode », une « ligne de conduite », ou encore qui fournissent des « recettes » susceptibles de culpabiliser ceux qui ne les appliquent pas.

Toutefois, nous avons introduit certains termes en les qualifiant de « néoconcepts ». Ces termes ont fait l'objet d'un début de définition (« interprofessionalité » par exemple) dans des ouvrages qui commencent à faire école. Leur définition peut encore parfois paraître floue, aussi avons-nous fait le choix de les aborder de façon générale, tel un chantier dont la construction n'est pas encore achevée. On soulignera que ces néoconcepts n'ont fait de notre part l'objet d'une approche que parce qu'ils correspondent effectivement à des réalités observables dans les pratiques, ou parce que leur construction théorique est déjà suffisamment avancée

#### La forme d'un dictionnaire

La question de la forme nous fut spontanément posée par Olivier Letang, documentaliste au CLEIRPPA [voir ce sigle]. Expert en la matière, il posa la forme comme moyen d'accès à la connaissance autant que comme limite d'un tel ouvrage : en effet, suivant la forme, les finalités seraient différentes. Qu'il soit ici remercié de nous avoir très longuement fait hésiter! Suivant cette forme, au final, nous nous engagions ou pas dans la rédaction de ce dictionnaire qui passa d'ailleurs par toutes les appellations possibles : « approche terminologique de la gérontologie sociale », « vocabulaire de la gérontologie », « encyclopédie gérontologique »...

La forme d'un tel ouvrage est donc nécessairement la première question que l'on se pose quand sa finalité a été cernée. S'il apparaissait à tous que les entrées présentées sous forme alphabétique étaient une évidence, pour des questions de facilité, encore fallait-il « définir » des mots ou les développer autour d'un débat : devions-nous céder à des définitions, au risque de nous limiter à beaucoup de formalisme, ou les introduire dans des grands thèmes ? À propos du débat, le problème portait sur l'objectivité. Nul ne peut honnêtement penser qu'un débat introduit l'objectivité et traite toutes les facettes d'une même situation. Mais parallèlement, nul ne peut affirmer qu'un débat n'ouvre pas les points de vue exprimés. Il apparaissait donc comme une absolue certitude que « définir » n'était pas toujours suffisant. L'idée d'une ouverture à partir d'un débat ou d'une explication méthodologique était dès lors incon-

tournable. Soulignons cependant que ce dictionnaire n'a aucune forme encyclopédique : il ne recouvre sans doute pas tous les champs d'une gérontologie sociale en perpétuelle évolution ; de surcroît, les champs traités peuvent encore évoluer.

Sur le plan de la forme, nous avons opté pour des définitions (ou ce qui pourrait ressembler à des « définitions ») qui sont matérialisées par deux colonnes. Tout ce qui est de l'ordre d'un débat ou d'une explication ne s'appuyant pas sur une seule définition se présentera sur une seule colonne.

#### Pour conclure...

Cela nous est apparu progressivement : un dictionnaire est autant un puzzle qu'un labyrinthe. Comme dans un puzzle, chaque mot représente une mosaïque de possibilités qu'il faut assembler ; les nombreux « renvois » (entre crochets et en gras) que nous avons suggérés vont servir à cela. Un labyrinthe symbolise la marche hésitante pour trouver le bon itinéraire qui conduira à la lumière centrale. Chaque mot éclaire donc, faisant des utilisateurs des « mieuxconnaissants » ; seul le retour vers l'extérieur du labyrinthe va leur permettre d'avoir mieux compris ce champ pluriel de la gérontologie sociale : il faut savoir pénétrer la grotte de l'inconnu pour comprendre qu'elle est remplie de notre ignorance.

Il n'était pas concevable que ce dictionnaire se cantonne à une approche formalisée des termes ou des thèmes. Il ne pouvait non plus prétendre à l'exhaustivité, et surtout pas dans une première édition. En revanche, il nous est apparu d'emblée que ce type d'ouvrage pouvait prendre la responsabilité d'influencer la réflexion des lecteurs : chacun acceptera donc d'en faire lecture avec la distance critique qui sied à tout chercheur, et de l'alimenter de sa propre connaissance, y compris en signalant aux auteurs sa position qui pourra, le cas échéant, être introduite dans des éditons « revues et augmentées ».

On ne peut imaginer un dictionnaire de la langue française qui se serait arrêté au vocabulaire de Molière... Il en est de même pour la gérontologie sociale, et nous avons le profond sentiment que nous n'en sommes qu'à un début.

Les auteurs

### Glossaire des sigles les plus utilisés

Choisir des sigles nécessite de couvrir un large éventail qui n'est pas toujours en lien direct avec la gérontologie sociale mais qui contribue à sa compréhension. À l'articulation de plusieurs disciplines, la gérontologie sociale est soumise à l'évolution terminologique de chacune d'entre elles : certain sigles sont déjà dépassés mais continuent à être utilisés, ce qui justifie leur présence dans le glossaire.

ARS: Agence régionale de santé

Acoss : Agence centrale des organismes de sécurité sociale

ACTP : Allocation compensatrice pour tierce personne

ADEHPA: Association des directeurs d'établissements d'hébergement pour personnes âgées

ADF: Assemblée des départements de France ADMR: Association d'aide à domicile en milieu rural

AFNOR : Association française de normalisation

AGGIR: Autonomie gérontologie, groupes iso-ressources (grille d'évaluation)

AIAD : Association intercommunale d'aide à domicile

AIS : Acte infirmier de soins

AJ: Accueil de jour

ALD : Affection de longue durée ALF : Allocation de logement familial

ALS: Allocation de logement à caractère social

AMI: Acte médical infirmier

ALMA : Allô maltraitance des personnes âgées et /ou personnes handicapées

AMP: Aide médico-psychologique

ANAH : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat

ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux

ANGELIQUE : référentiel visant la mise en place de la qualité dans les EHPAD.

ANSP : Agence nationale des services à la personne

APA: Allocation personnalisée d'autonomie APHJPA: Association pour la promotion des hôpitaux de jour pour personnes âgées

AP-HP: Assistance publique-hôpitaux de Paris

APL : Aide personnalisée au logement ARH : Agence régionale de l'hospitalisation ARRCO : Association des régimes de retraites complémentaires

As: Aide soignant(e)

ASG : Assistant de soins en gérontologie ASH : Agent de service hospitalier

CAF: Caisse d'allocations familiales

CAFAD: Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile (remplacé par le DEAVS)
CANTOU: Centre d'animation naturel tiré d'occupations utiles

CASF: Code de l'action sociale et des familles

CAUE : Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

ccas: Centre communal d'action sociale

ccmsa : Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole

CESU: Chèque emploi service universel

cgi : Code général des impôts

CGP: Commissariat général du plan

cgss : Caisse générale de Sécurité sociale

CIAS: Centre intercommunal d'action sociale

CLIC : Centre local d'information et de coordination gérontologique

смо : Couverture maladie universelle

CNAF: Caisse nationale d'allocations familiales

CNAMTS : Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés

CNAVTS : Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés

CNSA: Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CODERPA : Comité départemental des retraités et personnes âgées

COR: Conseil d'orientation des retraites CPAM: Caisse primaire d'assurance maladie

CPER : Contrat de plan État-région

CRAM : Caisse régionale d'assurance maladie

cregas : Centre de recherche en économie et gestion appliquée à la santé

CROSMS : Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale

cross : Comité régional de l'organisation sanitaire et sociale

csg : Contribution sociale généralisée

cvs : Conseil de la vie sociale

DARES : Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques

DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale

DDASS : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (rattachée à la DDCS)

DDCs : Direction départementale de la cohésion sociale (inclus Jeunesse et sports)

DRJSCS:

DEAVS : Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale

DGAS : Direction générale de l'action sociale DGCL : Direction générale des collectivités locales

DGUHC : Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et la construction

DHOS: Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins

DIACT : Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (ancienne DATAR)

DOMINIC: Dotation minimale de convergence DRASS: Direction régionale des affaires sanitaires et sociales

DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

DSS: Direction de la Sécurité sociale

EHPAA : Établissement d'hébergement pour personnes âgées autonomes

EHPA: Établissement d'hébergement pour personnes âgées

EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EMG : Équipe mobile gériatrique EMS : Équipe médico-sociale

ENSP : École nationale de la santé publique (remplacée par EHESP)

ERP : Établissement recevant du public

FASSAD : Fédération des associations de soins et services à domicile

FEHAP: Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privée à but non lucratif

FFAPA: Fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie

FHF: Fédération hospitalière de France FINESS: Fichier national des établissements sanitaires et sociaux

FMAD : Fonds de modernisation de l'aide à domicile

FNACPPA : Fédération nationale d'accueil et de confort pour personnes âgées

FNADEPA : Fédération nationale des associations et des directeurs d'établissements

FNAPAEF: Fédération nationale des associations de personnes âgées en établissements et leurs familles

FNG : Fondation nationale de gérontologie FNMF : Fédération nationale de la mutualité française

FNORS : Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé

GAG : Groupement des animateurs en gérontologie

GIR : Groupe ISO-ressources (grille AGGIR)

GIRS : Groupe ISO-ressources, soins

GMP : GIR moyen pondéré HAD : Hospitalisation à domicile

HID: Handicaps-incapacités-dépendance (Enquête INSEE)

нт: Hébergement temporaire

ICIH: International Classification of Impairments, Disabilities and Handicap

IDE : Infirmier diplômé d'État

IGAS : Inspection générale des affaires sociales

INCA: Institut national du cancer

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

IRDES : Institut de recherche et de documentation en économie de la santé

LF: Logement-fover

LFSS: Loi de financement de la Sécurité sociale

MAPA: Maison d'accueil pour personnes âgées

MAPAD : Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes

MARPA: Maison d'accueil rurale pour personnes âgées

MECSS: Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la Sécurité sociale

MR: Maison de retraite

MSA: Mutualité sociale agricole

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

ODAS : Observatoire national de l'action sociale décentralisée

ONDAM : Objectif national de dépenses d'assurance maladie

ORS: Observatoire régional de la santé

PASA: Pôle d'activités et de soins adaptés (pour Alzheimer dans EHPAD)

PCH: Prestation de compensation du handicap

PLFSS : Projet de loi de finances de la Sécurité sociale

PMSI: Programme de médicalisation des systèmes d'information pour personnes âgées

PRIAC : Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie

PSD: Prestation spécifique dépendance

PUV : Petites unités de vie

SAU : Services d'accueil des urgences

scм: Section de cure médicalisée

SCOT : Schéma de cohérence territoriale SCSG : Service de court séjour gériatrique

SFES : Société française d'économie de la santé

segs : Société française de gérontologie et de gériatrie

SHAD: Soin hospitalier à domicile

SMAF : Système de mesure de l'autonomie fonctionnelle

SMUR : Service mobile d'urgence et de réanimation

SNGIE : Syndicat national des généralistes et gériatres intervenant en EHPAD

SPASAD : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

sros : Schéma régional d'organisation sanitaire

SROSMS: Schéma régional d'organisation sanitaire et médico-sociale

SSAD : service de soutien à domicile

ssiad : Service de soins infirmiers à domicile

SSR : Soin de suite et de réadaptation

SYNERPA: Syndicat national des établissements et résidences pour personnes âgées

ucc : Unité cognitivo-comportementale (bilan Alzheimer en soins de suite)

UFASSAD : Union des fédérations des associations de soins et services d'aide à domicile

UHR: Unité d'hébergement renforcée (pour Alzheimer avec troubles du comportement dérangeant) UNA: Union nationale des associations de soins et de services aux domiciles (anciennement UNASSAD)

UNCCAS: Union nationale des centres communaux d'action sociale

UNIOPSS: Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

URCAM : Unité régionale des caisses d'assurance maladie

USH: Union sociale pour l'habitat
USLD: Unité de soins de longue durée
VAE: Validation des acquis de l'expérience
(professionnelle)